

\*\*\*\*\*

## **Certification en agriculture : De l'engagement individuel à une démarche collective**

\*\*\*\*\*

11<sup>e</sup> rencontres Farre de l'Agriculture Raisonnée  
Lundi 21 janvier 2008 - Paris - Palais du Luxembourg

## **Certification en agriculture : De l'engagement individuel à une démarche collective**

### **- SOMMAIRE -**

#### **. Introduction**

**Bernard Guidez**, président de Farre

#### **. Témoignages : L'intérêt de la démarche collective dans une approche environnementale et de filière**

- Le Porc de Touraine dans un rayon boucherie de la chaîne Carrefour
- Biodiversité et viticulture - Les interactions à l'échelle du paysage. L'exemple de l'appellation Saumur-Champigny
- Comparaison de deux démarches collectives Agriculture Raisonnée en Eure-et-Loir : La pomme de terre et les céréales

#### **. Le grand témoin : *Michel Godet***

« L'agriculture face aux mutations. Quelques réflexions pertinentes et impertinentes »

#### **. Débat**

#### **. La dimension territoriale en agriculture : vers une approche plus collective des systèmes de production**

**Gilles Lemaire**, président du Conseil scientifique de Farre

#### **. Table ronde**

#### **Grenelle de l'environnement, Assises de l'agriculture : comment atteindre l'objectif de 50 % d'exploitations certifiées en 2012 ?**

- **Pascal Prot**, *président de Champagne Céréales*
- **Jean-Claude Béviard**, *secrétaire national de FNE*
- **Pascal Maret**, *directeur à l'Agence de l'eau Seine-Normandie*
- **Guy Vasseur**, *vice président de l'APCA*
- **Xavier Beulin**, *vice président de la FNSEA, président de la FOP*

#### **. Débat**

#### **. Conclusions**

- **Bernard Guidez**, président de Farre
- **Michel Barnier**, ministre de l'Agriculture et de la pêche

*Animation de la journée :*  
*Hervé Plagnol, rédacteur en chef d'Agra Presse*

## **Introduction**

**Bernard Guidez, président de Farre**

L'intérêt et la dynamique de nos idées ne se démodent pas. Bien au contraire. L'agriculture est en évolution permanente. Les idées foisonnent, mais sont-elles toutes bonnes ? Il faudra sûrement faire le tri.

La caractéristique de l'agriculture est de s'adapter au changement. Y a-t-il une accélération dans cette évolution ? C'est possible. Certains marchés sont en crise. Le Grenelle de l'environnement est passé par là. Ce contexte exacerbe des conséquences qu'il faut mesurer et anticiper.

Je salue tous les intervenants, notamment notre grand témoin, Michel Godet. Avec humour, il lui arrive de faire de la provocation, mais, au-delà, ses propos sont extrêmement sérieux. Un mot particulier pour Gilles Lemaire, de l'Inra, qui est devenu le président de notre Conseil scientifique. Dans cette période d'incertitudes mais aussi de changements indispensables, nous avons besoin de la recherche publique pour savoir comment nous devons travailler dans les années futures. Ce n'est pas les agriculteurs qui pourront le faire tout seuls.

Je me réjouis donc de cette collaboration entre l'Inra et Farre renouvelée et encore plus intense.

## **Témoignages**

# **L'intérêt de la démarche collective dans une approche environnementale et de filière**

## **Le Porc de Touraine dans un rayon boucherie de la chaîne Carrefour**

**Jean-Michel Aumond<sup>1</sup>**

*Président de Porc de Touraine*

**et**

**Franck Aubin<sup>2</sup>**

*Responsable rayon boucherie au Carrefour de St-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)*

### **Franck Aubin**

La croissance régulière et durable du rayon boucherie dans le magasin de St Pierre des Corps, près de Tours, est notamment due au développement des produits locaux sur le rayon traditionnel depuis quatre ans, par exemple ceux issus de la filière « porc raisonné ».

La mise en place de la démarche Agriculture Raisonnée a débuté par une collaboration à l'automne 2003 avec la Chambre d'agriculture de Touraine. Puis une rencontre a été organisée entre Monsieur Dias, adjoint du rayon traditionnel Carrefour, Monsieur Aubin, responsable du rayon boucherie, Monsieur Berhaut, responsable du pôle élevage Qualité Touraine à la Chambre d'agriculture de l'Indre et Monsieur Galland, éleveur, alors président de Porc de Touraine.

Une visite a été organisée sur l'exploitation de Monsieur Galland où a été présentée l'Agriculture Raisonnée, ce qui a permis aux collaborateurs du rayon boucherie Région Centre de visualiser la démarche, par exemple l'aménagement pour le bien-être des animaux.

L'approvisionnement du rayon traditionnel a débuté dès fin 2003, en accord avec les acheteurs nationaux du groupe Carrefour. Les volumes sont passés de 161 kg en 2003 à 16 t en 2004, 23 t en 2005, 26 t en 2006 et 31 t en 2007.

Le doublement des volumes en quatre ans provient notamment de l'engagement des éleveurs qui animent deux à trois fois par an leurs produits dans le magasin. Il est dû également à l'équipe Carrefour qui valorise le travail qualitatif des éleveurs et aux dégustations pratiquées en fin de semaine auprès des clients. Une gamme complémentaire de barquettes a même été lancée depuis un an.

### **Jean-Michel Aumond**

La production du porc dans la région est une vieille tradition, avec ses spécialités comme les rillettes et les rillons. Porc de Touraine regroupe une dizaine d'éleveurs. Son objectif est de valoriser la production locale.

Le groupement a travaillé au départ sur la mise en place de la marque « Roi rose » à destination du magasin « U », puis de la marque « Groin d'or » pour la grande distribution. Fin 2006, le groupement a décidé d'intégrer la démarche Agriculture Raisonnée, en collaboration avec l'abattoir et le client final Carrefour. Elle est le fruit d'un long débat, les discussions entre les éleveurs ayant duré deux ans, freinées par certains estimant qu'il n'était pas nécessaire de devancer une future réglementation. Une fois la démarche mise en place, nous avons développé nos ventes, notamment auprès de la grande

---

<sup>1</sup> Jean-Michel Aumond est agriculteur à Pouzay, en Indre-et-Loire, sur une exploitation comprenant 38 hectares de grandes cultures et un élevage porcin composé de 150 truies.

<sup>2</sup> Boucher de formation, Franck Aubin est manager du rayon boucherie chez Carrefour depuis 1994, successivement à Angers, Rouen et Tours depuis 2001

distribution. Elles sont passées de 16 tonnes à 31 t en quatre ans. L'Agriculture raisonnée a permis également d'argumenter face aux critiques formulées à l'encontre des élevages porcins.

**L'Agriculture raisonnée, l'intérêt d'une démarche de groupe**

Nous avons des atouts. Nous produisons nos céréales. Elles sont consommées par nos porcs. Toutefois, nous ne maîtrisons pas toute la filière. Il ne s'agit pas seulement de se faire plaisir mais d'augmenter nos ventes. D'où l'intérêt d'une démarche de groupe. Par exemple, sur grandes cultures, les traitements bio contre la pyrale (les Trichogrammes) se sont montrés efficaces et pas plus onéreux que les traitements conventionnels. Au niveau des animaux, le fait de noter tout ce que nous faisons, comme le prévoit la démarche agriculture raisonnée, nous fait mesurer l'importance de toutes nos interventions. En matière de gestion des déchets, cela nous a incités à rechercher une structure pour éliminer les plastiques. Le Grenelle de l'environnement n'a rien inventé pour nous. L'Agriculture Raisonnée avait déjà institué ses préconisations.

Un animal ou une culture bien maîtrisés, c'est bon pour l'éleveur, le distributeur et apprécié du consommateur. Mais l'Agriculture Raisonnée souffre d'un manque de connaissance de la part de ce dernier, alors qu'il est sensible à la démarche quand on lui explique.

**Franck Aubin**

Pour faire connaître Porc de Touraine dans nos rayons, nous organisons des animations pour montrer ce qu'apporte de plus l'Agriculture Raisonnée par rapport à la filière classique afin que le client en comprenne les avantages. Cette démarche nous est facilitée par la présence d'une boucherie traditionnelle au sein du magasin, ce qui nous permet d'avoir des contacts avec les clients. Les éleveurs viennent parler de leurs produits aux côtés d'une personne en charge de la dégustation. A force, l'idée avance, amplifiée par le bouche à oreilles. Il ne s'agit pas de faire une opération ponctuelle forte mais d'en parler régulièrement afin d'éviter un essoufflement de l'action.

**Jean-Michel Aumond**

Il ne suffit pas de produire un bon porc. La plus value viendra si on sait vanter l'intérêt de la démarche Agriculture Raisonnée, sa plus value qui, dans le cas de la filière Carrefour, s'élève à 13 ct d'euro par kilo. Les produits « labellisés » sont moins touchés par la crise que traverse le porc. Mais il faut augmenter leur volume.

## **Biodiversité et viticulture - Les interactions à l'échelle du paysage L'exemple de l'appellation Saumur-Champigny**

### **Maarten Van Helden<sup>3</sup>**

Le travail réalisé provient d'une demande des vignerons de l'appellation Saumur Champigny pour l'aménagement paysager de leur vignoble et, en parallèle, sur une recherche de solutions pour diminuer la pression des ravageurs.

Le travail repose sur la notion de biodiversité fonctionnelle. L'idée s'appuie sur un certain nombre de constatations. Par exemple, l'implantation d'une haie permet d'augmenter la biodiversité, le nombre d'insectes et, par voie de conséquence, la présence d'insectes auxiliaires bénéfiques pour la vigne située à proximité. L'enherbement diversifié les attire également. Les auxiliaires, ainsi bien présents, peuvent s'occuper de nos ravageurs.

Afin de conforter ces constatations, un réseau d'observation a été mis en place. Il a consisté, dans un premier temps, en l'installation de pièges à phéromones pour attirer les insectes adultes et pour compter les larves. Détail technique : ces pièges ont la particularité d'être en forme de triangles. Un réseau de 40 pièges a été installé, à raison d'un piège par parcelle. Deux relevés étaient effectués par semaine. La collaboration des vignerons a été sollicitée et ils se sont montrés très participatifs pour ce travail.

### **Un intérêt pour le viticulteur**

Le comptage hebdomadaire se montre précis. Grâce à lui, les zones où il y a le plus de risques sont isolées. Il montre l'influence de l'environnement paysager sur les populations auxiliaires.

Les relevés donnent lieu à un bulletin hebdomadaire. Ils présentent les zones de piégeage et permettent d'estimer le risque global. Ils incitent également au comptage des larves au bon moment, avec un échantillonnage correct et permettent de déterminer le seuil d'intervention.

### **L'influence du paysage.**

Le paysage influe sur tous les organismes, qu'ils soient ravageurs ou auxiliaires. Différents mécanismes inter réagissent. L'échelle géographique est très importante.

Il existe des corrélations entre l'abondance des insectes et l'occupation des sols, visible quand on étudie un buffer<sup>4</sup> de 100 m.

Pour *Lobesia botrana* (eudémis ou ver de la grappe), il existe une corrélation positive entre le pourcentage de vigne dans le buffer, la densité de plantation, l'âge de la parcelle et la charge, c'est-à-dire la nourriture à disposition des insectes (densité des grappes). Par contre, pour *Empoasca vitis* (cicadelle verte), la corrélation est négative en fonction du pourcentage de vigne dans le buffer.

A noter également que les végétaux d'une parcelle influent non seulement sur la présence des auxiliaires sur sa surface mais dépasse également largement son périmètre. D'où l'importance d'avoir une démarche collective.

### **L'intérêt de la biodiversité**

La biodiversité n'influe pas seulement sur les ravageurs et leurs auxiliaires. Des aménagements multiples limitent l'érosion, le ruissellement, la dérive (ZNT), la pollution visuelle. La biodiversité intervient également sur l'aménagement des tournières, haies, fossés ou talus. Pour espérer un effet « fonctionnel », les îlots doivent être fragmentés et l'enherbement naturel diversifié.

Cette expérimentation, initiée en Saumur-Champigny, permet donc d'identifier des zones prioritaires et de proposer des aménagements. L'objectif est d'aménager environ 10 km de haies par an.

---

<sup>3</sup> Maître de conférence à l'Enitab (Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux) et président de l'ARD-VD (Association de recherche et développement en viticulture durable).

<sup>4</sup> Le buffer est une visualisation de la parcelle, par exemple une photographie aérienne. Il permet de distinguer l'occupation du sol, la nature des végétaux, leur densité,...

**Frédrik Filliatreau**

Viticulteur à Chaintres (Maine-et-Loire) et président de l'appellation Saumur-Champigny

La viticulture se doit de respecter l'environnement. La biodiversité correspond à un terroir et, outre son intérêt pour la protection contre les ravageurs, elle doit être abordée en terme de durabilité. Le terroir du Saumur-Champigny est riche en biodiversité. Ce réseau est désormais géré pour et par les viticulteurs.

La biodiversité exige un aménagement à grande échelle. Elle demande un travail de longue haleine et un effort individuel et collectif de la part des viticulteurs. L'implication des autres acteurs est également indispensable. Cette opération en Saumur-Champigny bénéficie de beaucoup de soutiens. La prise de conscience régionale est très appréciable. Si au départ, la démarche a été le fait d'un vigneron, aujourd'hui elle concerne l'ensemble des viticulteurs de l'appellation Saumur-Champigny.

## **Comparaison de deux démarches collectives Agriculture Raisonnée en Eure-et-Loir : La pomme de terre et les céréales**

### **Catherine Romand**

Animatrice à la Chambre d'agriculture l'Eure-et-Loir

La certification est une longue histoire en Eure-et-Loir. Nous avons été l'un des premiers départements à lancer Quali'Terre, dès 2000. Puis, en 2004, nous avons entamé la démarche Agriculture Raisonnée avec deux filières : celle de la pomme de terre et celle des céréales.

Le principe consiste donc en une démarche collective. L'objectif est de valoriser par la certification des productions de grandes cultures, démarche difficile à réaliser par le producteur lui-même.

Les produits suivent une filière : producteurs, stockeurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs. Le transformateur est le premier échelon qui offre un produit pouvant être directement utilisable par le consommateur. Il est le « valorisateur » d'une production différenciée, en l'occurrence celle issue de l'Agriculture Raisonnée. Et l'approvisionnement régulier en quantité et en qualité doit être assuré par les stockeurs, donc par les producteurs.

Les transformateurs ont des attentes différentes selon les filières. En matière de pommes de terre, ils exigent la certification. Par contre, ils sont plutôt indifférents au niveau des céréales. D'où l'importance de créer leur intérêt vis-à-vis d'une production issue de la démarche Agriculture Raisonnée.

Dans la filière pomme de terre, les groupements de producteurs doivent être très réactifs à la demande des transformateurs. Ils bénéficient de l'octroi d'une bonification des cours, puis d'un droit à produire s'ils pratiquent l'Agriculture Raisonnée. Nous avons assisté à une certification Agriculture Raisonnée en chaîne des producteurs : c'est le cas de 95 % des producteurs de Pomm'alliance et de Terres de France. Un des problèmes que l'on constate aujourd'hui : les transformateurs demandent de plus en plus la certification GlobalGap.

Dans la filière céréales, les stockeurs s'impliquent. A commencer par leur participation au comité de pilotage de la qualification Agriculture Raisonnée au niveau de leur département d'Eure-et-Loir. Mais aussi en accueillant les réunions d'information et les sessions d'accompagnement de leurs adhérents, tout en veillant à la différenciation des stockages.

### **La stratégie mise en place en Eure-et-Loir**

#### **Les moyens**

La première étape a été la création d'un poste d'animateur du projet. Puis un accompagnement collectif a été élaboré : réunions de sensibilisation, formation Vivea pour le diagnostic et le pré-audit, mise à disposition d'outils pour répondre parfaitement aux exigences du référentiel Agriculture Raisonnée. Ont ainsi été élaborés des classeurs d'enregistrement, des calculs de plans de fumure, des flashes techniques, un système de conseil individualisé, des accompagnements d'aménagements des exploitations, des plaquettes informatives sur les mises aux normes, ...

#### **Les actions entreprises**

Les dispositifs d'aides institutionnels sont utilisés, tels le Contrat territorial d'exploitation collectif ou le contrat de pays. Une quarantaine de réunions d'information a été organisée auprès de 810 agriculteurs, soit 23 % des agriculteurs du département d'Eure-et-Loir. Egalement 69 formations d'accompagnement ont été mises en place pour 470 agriculteurs engagés (13 %). Au final, le taux de conversion est satisfaisant et approche des 60 %.

A ce jour, sur 3 500 exploitants en Eure-et-Loir, 240 sont déjà certifiés et 50 sont en cours de certification.

#### **En conclusion**

- En pommes de terre, l'intérêt de la démarche collective est l'accompagnement et la certification en nombre sur une courte période.

- En céréales, la dynamique est lancée mais reste insuffisante. « Attention au soufflé qui risque de retomber ». Un certain nombre d'éléments manquent comme l'absence d'une réelle demande de produits certifiés Agriculture Raisonnée malgré la situation favorable. La communication sur l'avantage du produit n'est pas assez développée. Il faut pouvoir proposer un volume suffisant pour intéresser les



stockeurs, les transformateurs, les distributeurs. Les incitations ne sont pas assez fortes auprès des producteurs, notamment financières. Actuellement, l'aide n'est seulement que de 1000 euros. Je suis pessimiste pour les céréales car la certification a une durée de vie de cinq ans. Certains certificats vont arriver à échéance et j'ai peur qu'une partie ne soit pas renouvelée. Le contexte d'un prix élevé du blé n'incite pas à chercher une plus value, des agriculteurs estimant ne pas avoir besoin de ce référentiel. Il est donc urgent de réagir vite à cette situation.

**Un témoignage en production laitière**

Roselyne Habert, agricultrice

Nous avons tout d'abord suivi la formation Agriculture Raisonnée afin de mettre en place la certification. Nous avons un grand besoin de conseils pratiques. Le groupe Lactalis, à qui nous livrons notre lait, est très exigeant sur la qualité et il est intransigeant sur ce point. D'où l'importance de l'aide du référentiel qui nous a guidés. Au final, la démarche nous a fait gagner en qualité et donc en prix.

## **Le grand témoin**

### **Michel Godet**

Professeur au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers)  
Titulaire de la chaire prospective industrielle

## **L'agriculture face aux mutations Quelques réflexions pertinentes et impertinentes**

Les agriculteurs ne manquent ni de courage ni de bon sens. Mais le monde agricole est trop en réactivité, trop frileux, insatisfait de son image. Au lieu de raisonner de la fourche à la fourchette, il faut penser de la fourchette à la fourche car c'est le consommateur qui décide.

Qui avait prévu que tous les produits agricoles allaient être indexés sur le prix de l'énergie, prévision pourtant facile à anticiper ?

Un exemple : aux Etats-Unis, près du quart de la production de maïs est destiné aujourd'hui à l'énergie. On a l'impression de revenir aux années 30 lorsque l'on alimentait les chaudières des locomotives avec du blé !

Les exploitations se désertent de la présence humaine, nous avons besoin de moins de main-d'œuvre à l'hectare. Mais les zones rurales ne doivent pas devenir un espace musée.

## **La mondialisation et le développement durable**

### **La France est-elle un « länder » agro-touristique ?**

La zone euro est excédentaire grâce à l'Allemagne (+ 160 Md€). La France est déficitaire en produits industriels. Deux seuls secteurs sont excédentaires : l'agro alimentaire et le tourisme. Notre pays est le premier en nombre de touristes qui le visitent mais le troisième pour les recettes engendrées. Le problème est celui du service assuré.

Le secteur primaire additionné à celui de l'agroalimentaire représente 1,4 million d'emplois de plus que celui du bâtiment. L'agriculture emploie plus de salariés que le secteur automobile et deux fois plus que l'agroalimentaire. La France recense 500 000 exploitants en activité.

### **Une économie « présenteielle »**

On assiste à un repeuplement des territoires par les retraités et les « RTT ».

De ces situations, il faut retenir deux messages essentiels :

- Dans l'économie « présenteielle » (peuplement des territoires), la production est territorialisée et donc non délocalisable.
- Il faut renforcer les pôles de compétitivité par des pôles de qualité de vie et de services.

### **Les dangers du principe de précaution**

Il n'y a pas d'action sans risque. Si nous avons appliqué le principe de précaution de manière intégriste, nous ne serions pas nés et le feu n'aurait pas été maîtrisé.

Le cas du réchauffement : oui, il est réel. On le dit lié aux hommes, on peut en douter. Plus un consensus est fort, plus il y a danger

Les crises sont porteuses d'espoir et les contraintes sont des opportunités. L'énergie chère est abondante. Ce qui est rare, c'est l'énergie bon marché. En parallèle, les cours du blé ont explosé. Au final, manger ou se déplacer, il faudra choisir !

### **Un développement durable ?**

L'homme est au cœur du développement durable. Il n'y a pas de développement durable s'il n'y a pas d'enfants. N'oublions pas la définition reprise dans le rapport Brundtland de 1987 : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures ».

Un des graves problèmes de l'Europe est son effondrement démographique prévu entre 2010 et 2030. Il aura des conséquences sur les flux migratoires.

### **La Pac en question**

La situation mondiale évolue. La société a de nouvelles attentes. Des contraintes économiques apparaissent comme l'intégration des Peco, les négociations à l'OMC, les compromis du Luxembourg (découplage des aides ... aides aux personnes et aux pratiques).

Alors comment produire et avec quels résultats escomptés ?

L'ouverture du marché européen prévoit une libéralisation des marchés, une diminution des subventions de toute nature, y compris à l'exportation, des aides directes aux agriculteurs.

De cette situation peuvent être envisagés deux scénarios extrêmes :

- Scénario 1 : « Et si le libéralisme aveugle faisait mourir les campagnes ? »
- Scénario 2 : « Et si la France des jardins produisait des ouvriers de la nature ? »

**Scénario 1 : « Et si le libéralisme aveugle faisait mourir les campagnes ? »**

L'Europe est ouverte aux vents du large. Les soutiens à la production ou à l'export disparaissent. Les prix des principales productions agricoles sont soumis à de fortes fluctuations. Il y a des risques pour la survie économique des producteurs français, même pour les grandes exploitations agricoles.

La dépendance alimentaire de l'Europe est croissante, dans un monde perturbé. On assiste à une rupture du « contrat social » entre l'Etat et ses citoyens, celui d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en nourriture. La désertification des campagnes conduit vers une France sans paysans ni paysages.

**Scénario 2 : « Et si la France des jardins produisait des ouvriers de la nature ? »**

Une Pac « verte » pourrait conduire à délocaliser les industries alimentaires. Les pratiques des agriculteurs seraient obligatoirement dirigées vers la traçabilité, la qualité, les certifications. Des agriculteurs deviendraient des « écoculteurs » rémunérés pour l'entretien de la nature.

Mais on assisterait à des réticences de la part des agriculteurs à abandonner leur métier de producteur. De leur côté, les « rurbains » prendraient le pouvoir dans le monde rural et de nouveaux acteurs arriveraient dans le métier, qui pourraient parfois venir des villes.

**Nos convictions**

Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de paysages sans paysans, pas d'écoculteurs sans agriculteurs producteurs et réciproquement. La vocation de l'agriculteur est bien en priorité l'alimentation. On ne peut pas être écoculteur si l'on ne produit pas pour un marché.

Il ne doit pas y avoir de surenchère libérale ni de surenchère verte. Elles risqueraient de conduire à de nouveaux risques alimentaires (la proximité est favorable à la traçabilité et à la sécurité), à la dépendance alimentaire, au démantèlement de la filière agroalimentaire.

**Des profils d'agriculteurs peuvent se dessiner**

**- « L'entrepreneur, preneur de risques, individualiste »**

Il se focalise sur trois caractéristiques : la productivité (organisation industrielle), la rentabilité (utilisant les nouvelles technologies), la compétitivité.

**- « L'entrepreneur, gestionnaire, bon père de famille, attitude collective »**

Il pratique l'agriculture raisonnée, une gestion saine, développe une activité diversifiée tout en ayant un objectif de rentabilité.

**- « L'agriculteur en repli de la production, individualiste ou collectif »**

Il ne se préoccupe ni du respect de l'environnement, ni de l'évolution des traitements, ni des quotas de production.

**Conclusion : des contraintes aux opportunités**

Des principes émergent progressivement que sont la notion de pollueur/payer, la prévention, la précaution, en pouvant aller jusqu'à l'éthique.

Les contraintes peuvent devenir des opportunités. On va vers des ouvertures économiques des marchés et des fermetures réglementaires. Il faut produire ce qui se vend et non vendre ce que l'on produit. Si l'on va vers un développement durable en produisant à la demande, cela bénéficiera à la traçabilité et à la proximité. Il est aussi nécessaire d'innover et d'être proactif par rapport à la réglementation. Au final, il faut développer les activités rentables.

\*\*\*\*\*

## **Débat du matin avec la salle**

### **Questions de la salle**

- N'y aurait-il pas ambiguïté entre traçabilité, agriculture raisonnée et qualité ?
- Les exigences de l'Agriculture Raisonnée sont-elles compatibles avec celles de GlobalGap ?

### **Franck Aubin**

Une certification ne fonctionne que s'il y a un moteur. Ce moteur est la détermination du client. Or il n'est pas vraiment demandeur. Il y a donc intérêt à avoir une proposition collective.

### **Michel Godet**

La grande distribution met en place des actions si le client est prêt à payer plus. Attention à ne pas élaborer des arguments concurrents entre les différentes offres de la grande distribution.

### **Questions de la salle**

Les agriculteurs certifiés Agriculture Raisonnée ne sont-ils pas en concurrence avec le Label Rouge ?  
Qu'en est-il des étiquetages carbone ?

### **Franck Aubin**

L'étiquetage carbone est une démarche très complexe car le sujet ne concerne pas que le transport mais toutes les étapes de la vie du produit.

### **Bernard Guidez**

L'Agriculture Raisonnée est une éthique de comportement sur l'exploitation. Le problème est de savoir si la notion environnementale sera valorisée.

### **Franck Aubin**

Le client est prêt à payer beaucoup de choses quand on le sonde. Mais devant son caddie, son comportement est très différent.

### **Guy Paillotin**, secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France

Les agriculteurs français ne veulent pas entreprendre d'actions collectives sans l'intervention de l'Etat. Il n'est pas pensable que l'on mette au point des normes sans réunir toutes les parties concernées.

### **Bernard Guidez**

La profession agricole ne peut pas tout faire toute seule. Au niveau de Farre, elle a eu du mal à se lancer. Sans compter les ONG ou les associations de consommateurs qui ont systématiquement critiqué cette démarche, ce qui n'était pas fait pour inciter les agriculteurs à démarrer.

La démarche est efficace si l'on arrive à mettre d'accord les agriculteurs, les consommateurs, les associations environnementales pour définir ensemble des critères, des indicateurs simples. La confrontation d'idées ne nous fait pas peur. Au contraire.

### **Christiane Lambert**, vice-présidente de Farre

On aborde le sujet sur la pratique. Ce n'est qu'une partie de la démarche. Quand on l'a mise en place en 2000, la situation était différente. Le référentiel a été guidé par les attentes du marché et de la société. C'est un crescendo qui s'affine. L'agriculteur ne peut pas s'exonérer de ce crescendo. Les agriculteurs n'ont pas le retour de leurs efforts. On nous demande parfois ce que l'on a déjà fait. D'où l'importance de le faire savoir. Le public ne connaît pas le savoir-faire scientifique de l'agriculteur. Notre produit doit être irréprochable, marchand, sain, dans un contexte environnemental.

### **Témoignage d'un producteur de lait**

Le problème est la difficulté d'identifier la démarche sur un produit comme le lait, à la différence de la viande.

### **Témoignage de la salle**

L'Agriculture Raisonnée est aussi un argument qui nous permet de nous défendre contre les agressions locales.

### **Questions de la salle**

Comment faire connaître l'Agriculture Raisonnée ?

**Bernard Guidez**

Un des moyens est l'étiquetage. Il faut compter aussi sur les actions de Farre dont l'une de ses missions est de communiquer.

\*\*\*\*\*

## La dimension territoriale en agriculture : vers une approche plus collective des systèmes de production

**Gilles Lemaire**

INRA de Lusignan

Président du Conseil scientifique de Farre

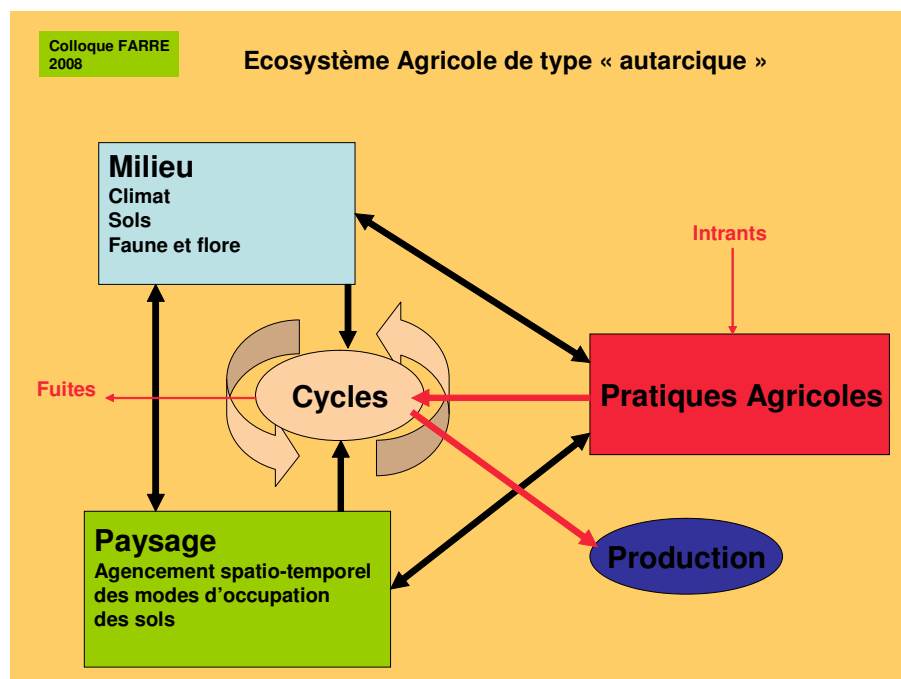
### Nécessité d'un changement de paradigme en Agronomie

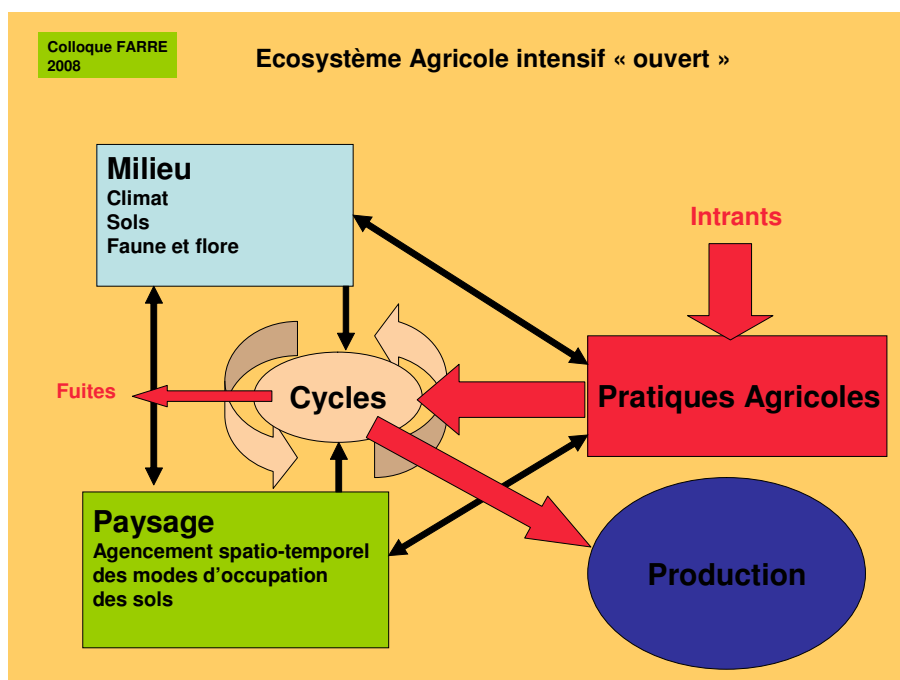
La durabilité n'est pas un concept entièrement nouveau en agriculture. Autrefois, l'objectif de chaque agriculteur était double :

- assurer chaque année une production suffisante pour faire vivre sa famille,
- assurer le maintien voir l'amélioration de la capacité productive de ses terres.

C'est ainsi que nos paysages ont été façonnés dans leur diversité, en équilibre avec les productions qui en étaient tirées. On peut alors parler de véritables **écosystèmes agricoles**. Ces écosystèmes étaient quasiment autonomes résultant d'un équilibre basé sur des cycles biogéochimiques relativement fermés, engendrant ainsi très peu de fuites dans l'environnement.

Aujourd'hui, ce monde est révolu. L'intensification de l'agriculture, indispensable pour nourrir une population mondiale croissante, a fait d'un système relativement autarcique et fermé, un système largement ouvert se traduisant inévitablement par des fuites vers l'atmosphère et vers l'hydrosphère.





Et pourtant, la demande alimentaire mondiale continuant d'augmenter, il faut continuer à produire. Il est donc hors de question de retourner à des systèmes autarciques. Le défi est de reconstruire des agro-écosystèmes qui soient capables :

- de fournir une production de denrées agricoles suffisante en quantité et en qualité;
- de maintenir des cycles d'éléments les plus conservatifs possible afin de limiter les pollutions de l'air et des eaux ;
- de limiter les consommations d'énergie fossile;
- de limiter l'érosion de la biodiversité, et aussi assurer une meilleure régulation des populations de bio-agresseurs et d'auxiliaires;
- de maintenir et développer des paysages plus attractifs ayant une valeur culturelle et patrimoniale.

La plupart de ces défis dépassent largement le cadre de l'exploitation agricole individuelle du seul fait des échelles spatiales impliquées.

La spécialisation de plus en plus poussée des exploitations agricoles a contribué à une forte uniformisation des modes d'occupation des sols, du fait :

- de la séparation spatiale des systèmes d'élevage et des systèmes de cultures céréalières ;
- de la simplification des assolements et des rotations qui en résultent ;
- de l'accroissement de la taille des parcelles et de la diminution des éléments fixes des paysages.

La spécialisation des exploitations agricoles est une tendance qui va s'accroître dans l'avenir. Il convient donc de reconstituer des écosystèmes agricoles à l'échelle du paysage, par la juxtaposition et les interactions entre des systèmes de production eux-mêmes spécialisés permettant alors de « reboucler » les cycles biogéochimiques à une échelle plus large.

Ceci implique que l'application de règles de bonnes pratiques agricoles à l'échelle de l'exploitation individuelle, si elle est un pré-requis nécessaire, n'est pas totalement suffisante. Il faut alors délibérément agir au niveau de l'organisation spatiale des systèmes de production. Il importe donc que l'Agronomie emprunte de nouveaux concepts d'une part à l'Ecologie des Paysages et d'autre part à l'Ecologie Industrielle en concevant le territoire

- comme une entité écologique gérant des cycles biogéochimiques et des flux d'éléments,
- comme un tissu organisé et coordonné d'entreprises agricoles devant limiter leurs nuisances.

Ainsi la diversité des modes d'occupation des sols qui est perdue au niveau des exploitations individuelles doit être retrouvée à l'échelle des paysages.

## **La diversité des modes d'occupation des sols et la régulation des cycles biogéochimiques et des flux environnementaux**

Les cycles biogéochimiques des éléments, C, N, H<sub>2</sub>O, P...ainsi que des xénobiotiques (métaux, pesticides...) sont régulés au niveau local par le système sol-végétation et la dynamique des matières organiques en interaction avec les composantes biologiques des sols.

Les pratiques agricoles agissent fortement sur ces cycles :

- par le niveau et la nature des intrants incorporés dans le système
- par les modes d'occupation des sols.

On peut distinguer :

- les systèmes pérennes à faible perturbation, tels que la forêt, les prairies, et les éléments fixes du paysage...

- les systèmes cultivés plus ou moins perturbés par le travail du sol.

Les systèmes à végétation permanente permettent globalement :

- de limiter l'érosion du sol et les flux de phosphore et de pesticides vers les eaux de surface ;
- de stocker du carbone à long terme dans les sols et lutter ainsi contre l'augmentation du CO<sub>2</sub> atmosphérique ;
- de réduire les risques de pollution nitriques des nappes ;

Ces systèmes pérennes d'occupation des sols ont donc un rôle capital à jouer au niveau du paysage afin de « reboucler » les cycles que l'intensification des surfaces cultivées ont fortement tendance à ouvrir. Un équilibre est donc à rechercher au niveau des territoires entre les surfaces cultivées, et ces surfaces pérennes. Ces dernières auront un impact environnemental d'autant plus positif qu'elles seront disposées spatialement à des endroits stratégiques du paysage, tels que les bords de rivières, les bas de pente, les haies et bordures de champ...pour intercepter certains flux.

## **L'association « culture-élevage » à l'échelle du territoire : un moyen de concilier production et protection de l'environnement.**

Cette association était autrefois à la base de la théorie et des pratiques agronomiques et elle assurait la durabilité des systèmes de production. Elle doit maintenant être transposée de l'échelle de l'exploitation individuelle à l'échelle du territoire.

Pour jouer cette carte importante il importe :

- de maintenir des exploitations d'élevage au sein du territoire ;
- de maintenir des troupeaux utilisant des surfaces de prairies de plus ou moins longue durée ;
- d'alimenter ces animaux avec des fourrages complémentaires locaux pouvant éventuellement être produits sur des exploitations voisines ;

Il est ainsi prouvé que les surfaces herbagères peuvent être intensifiées tout en diminuant très largement les risques de pollutions nitriques par rapport aux systèmes de cultures annuelles.

De plus des interactions positives peuvent s'établir entre exploitations céréalières et exploitations d'élevage partageant le même territoire :

- par l'échanges de matières organiques et d'éléments fertilisants permettant un meilleur « bouclage » des cycles à l'échelle locale
  - par l'introduction de cultures fourragères dans les rotations céréalières par le biais (1) de rotation en commun entre exploitations, (2) d'échanges de parcelles entre exploitations, (3) de production et de vente locale de foin ou d'ensilages par des exploitations céréalières vers des exploitations d'élevage.
- Ces interactions spatiales et temporelles entre exploitations céréalières et d'élevage auront des impacts agronomiques et environnementaux positifs qu'il convient d'analyser et de quantifier :

- réduction des intrants globaux à l'échelle du territoire du fait d'un meilleur recyclage des éléments ;
- allongement et diversification des rotations culturales permettant un maintien voire une amélioration de la fertilité des sols, une diminution de la pression des maladies et parasites, un meilleur contrôle de la flore adventice, et une diminution de l'usage global des pesticides

Dans ces conditions, **production agricole efficace** et **qualité de l'environnement** ne seraient plus forcément antinomiques à l'échelle d'un territoire.

## **Le « hors-sol » peut-il retrouver une logique territoriale ?**

La spécialisation des entreprises agricoles poussée à l'extrême peut conduire à des problèmes environnementaux insurmontables si elle aboutit à une spécialisation trop grande des territoires.



La céréaliculture intensive comme unique système sur des territoires entiers, comme la production porcine intensive « hors sol » exagérément concentrée sur d'autres territoires, ne sont ni l'une ni l'autre supportables, écologiquement, environnementalement et socialement.

Par contre, des ateliers d'élevage « hors-sol » même relativement intensifiés, doivent pouvoir parfaitement s'intégrer dans des territoires céréaliers à conditions que des interactions positives soient spatialement mises en place entre ces deux systèmes.

L'élevage intensif des porcs se traduit par un découplage du cycle de l'azote de celui du carbone, d'où des fuites importantes et quasi inévitables vers l'atmosphère et vers l'hydrosphère.

Il suffit de recoupler ces deux cycles N et C par l'incorporation de paille dans les litières pour résoudre une grosse partie des nuisances.

Dans ce cas, ce qu'il convient d'évaluer c'est le supra-système composé de l'entreprise d'élevage de porc et des entreprises céréaliers voisines échangeant des aliments et de la paille dans un sens et des matières organiques et fertilisantes sous forme de fumier dans l'autre sens. Ainsi de deux systèmes séparés non durables du point de vue environnemental, il est possible de concevoir un système intégré beaucoup plus acceptable.

### **La diversité des modes d'occupation du sol, point de passage obligé pour le maintien de la biodiversité.**

Les études réalisées en Europe et plus particulièrement en France par le CNRS montrent toutes un déclin important de la biodiversité des oiseaux de plaine concomitant de la simplification des assolements, de l'agrandissement de la taille moyenne des parcelles et de la réduction des surfaces maintenues en végétation pérenne telle que les prairies, les bords de chemins et les jachères.

Cette raréfaction de la faune avicole est en fait révélatrice de l'appauvrissement de tous les réseaux trophiques depuis la flore, les insectes en passant par les micro-mammifères.

Il a été montré par le CNRS dans une zone de plaine de polyculture élevage que les surfaces à végétation pérennes telles que les prairies ou les luzernières jouaient un rôle capital dans le maintien des réseaux trophiques et de la biodiversité en étant des zones refuges à niveau minimal de perturbation. Un maintien de 15% au moins de ces surfaces dans le paysage est nécessaire pour jouer un rôle significatif dans la dynamique des populations des différents organismes. Ces surfaces doivent être de taille relativement modérée (3-10 ha), dispersées mais relativement connectées entre elles par des linéaires de bords de champ et de bandes enherbées.

La disparition de l'élevage et donc des surfaces de prairies et de luzerne dans certaines régions de polyculture-élevage entraîne une rapide érosion de la biodiversité locale. Là encore le maintien d'une diversité de modes d'occupation des sols à l'échelle d'un territoire par l'agencement spatial de différents systèmes de production est un enjeu important qui dépasse le cadre de la seule exploitation agricole individuelle.

### **La diversité des modes d'occupation des sols : une nécessité pour la mise en place d'une protection intégrée des cultures.**

La protection intégrée des cultures vise à organiser spatialement et temporellement les systèmes de cultures au sein d'un territoire afin de limiter la diffusion des bioagresseurs. On doit considérer :

- les bioagresseurs inféodés à la parcelle et pour lesquels il importe de maintenir des rotations suffisamment diversifiées et longues ;
- les bioagresseurs à fort pouvoir de dispersion pour lesquels il s'agit de diversifier la mosaïque du paysage grâce à une diversité des modes d'occupation des sols.

Il s'agit donc :

- de diminuer les capacités de dispersion de parcelles à parcelles (taille des parcelles, distances entre parcelles, haies...)
- de diversifier les sources de résistance au niveau du territoire (diversité de variétés) ;
- de favoriser les auxiliaires (zones refuge).

Le territoire d'une seule exploitation agricole n'est le plus souvent pas pertinent pour la mise en œuvre de telles actions qui doivent être collectives et coordonnées à l'échelle du paysage.

### **Conclusion : Qualification des exploitations ou/et qualification des territoires ?**

Nous avons vu tout au long de cet exposé, que ce soit pour le rebouclage des cycles biogéochimiques et la limitation des flux environnementaux, ou pour le maintien de la biodiversité, ou encore pour la mise en œuvre d'une stratégie de protection intégrée des cultures, qu'il était indispensable de

conserver, voire de retrouver à l'échelle du territoire une certaine diversité de modes d'occupation des sols. Ainsi des systèmes de production agricole intensifié, potentiellement polluants peuvent s'insérer de manière durable dans des territoires pour peu qu'ils puissent interagir positivement avec d'autres systèmes. Ainsi ce sont les territoires dans leur ensemble qu'il convient d'évaluer. Ceci revient à dire que ces territoires peuvent et devraient faire l'objet d'une qualification de leur valeur écologique et environnementale.

Mais ceci ne revient nullement à amoindrir ni à supprimer la qualification des exploitations agricoles individuelles. Il est impératif de respecter des règles de bonnes pratiques agronomiques au niveau des exploitations individuelles. C'est le premier niveau de base de la certification sans lequel rien ne peut se construire. Mais au-delà il apparaît nécessaire d'instaurer une qualification des territoires qui ne soit pas simplement obtenue à travers la qualification de la majorité si ce n'est de la totalité des exploitations qui la composent. Cette qualification devrait revêtir des aspects de complémentarité, de coordination et d'interactions entre exploitations partageant le même territoire. Comme nous l'avons vu il s'agit là le plus souvent d'actions qui relèvent de la gouvernance territoriale. Il nous semble que, en dehors des aides incitatives qui doivent pouvoir être impulsées par les collectivités territoriales, les coopératives agricoles doivent jouer un rôle moteur considérable dans la dynamique des différents territoires sur lesquels elles opèrent afin de promouvoir les nécessaires complémentarités entre systèmes de production.

Ce n'est qu'à ce prix qualification des exploitations + qualification des territoires que le défi de la productivité et de la durabilité de l'Agriculture pourra être relevé.

## **Grenelle de l'environnement, Assises de l'agriculture : comment atteindre l'objectif de 50 % d'exploitations certifiées en 2012 ?**

**Débat animé par Hervé Plagnol, rédacteur en chef d'Agra Presse.**

**Avec la participation de :**

- **Pascal Prot**, président de la coopérative Champagne Céréales (Marne),
- **Jean-Claude Béveillard**, secrétaire national de FNE, France nature environnement
- **Pascal Maret**, directeur de l'eau, des milieux aquatiques et de l'agriculture  
Agence de l'eau Seine-Normandie
- **Guy Vasseur**, vice président de l'APCA, Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- **Xavier Beulin**, vice président de la FNSEA, président de la FOP, Fédération française des  
producteurs d'oléagineux et de protéagineux

### **Pascal Prot**

Notre réflexion a commencé très tôt et résulte de tout un processus. Notre département agronomie est différencié de celui de l'approvisionnement. Nous avons demandé la traçabilité pour chaque agriculteur. La démarche est un peu contraignante car elle implique que chacun respecte ses engagements.

Face à une forte pression d'une demande environnementale, nous avons décidé d'aller encore plus loin dans notre démarche. Mais nous ne pouvons agir que s'il y a la participation de plusieurs acteurs économiques.

Les agriculteurs ont besoin de voir qu'il y a un mouvement d'ensemble. Les coopératives sont un moyen pour développer massivement la certification. La réflexion est commune au sein de notre coopérative. Très motivé par l'agriculture raisonnée, j'ai proposé la démarche lors de notre assemblée générale, avec comme prévision de démarrer fin 2007 avec 250 à 300 agriculteurs. En fait, nous en avons 1 000 ! Notre objectif est de certifier l'ensemble des agriculteurs d'ici quatre ans, soit 6 000 adhérents.

En douze ans, nous avons diminué de 50 % notre consommation de phytos et d'engrais. Et nous sommes prêts à encore la réduire. Mais, en parallèle, nous devons produire encore plus. L'Inra doit nous aider à trouver des alternatives. Nous formulons la même demande auprès des firmes pour qu'elles nous proposent des molécules biodégradables

### **Hervé Plagnol**

Etes-vous ouverts à plus de diversité ?

### **Pascal Prot**

Bien sûr. Sur nos 800 adhérents, 3 500 sont des éleveurs. La démarche n'est pas nouvelle chez eux. Mais notre région a beaucoup défriché, sans doute trop. Un travail doit être mené sur ce problème.

\*\*\*\*\*

### **Jean-Claude Béveillard**

Nous avons eu l'idée de lancer la certification HQE, Haute qualité environnementale. Ce concept est quasi identique à celui aujourd'hui de HVE, haute valeur environnementale. Nous avons besoin d'indicateurs pertinents, faciles et lisibles. Mais les différents systèmes de certification ne sont pas toujours perçus par le consommateur.

Se lancer dans une certification de moyens est intéressant pour l'exploitant. Mais elle est difficile à appliquer et l'on n'est pas sûr du résultat sur lequel escompter vu les différentes variabilités.

Nous mettons en avant deux indicateurs :

1- Un de dépendance aux intrants (énergie, engrais, pesticides, eau, alimentation animale) pour montrer une agriculture économe. L'indicateur économique correspondant à moins de 30 % de charges en intrants pour accéder à cette reconnaissance me semble pertinent.

2 - Un par rapport à l'espace consacré à la biodiversité qui représente environ 10 % de la SAU.

Ces deux indicateurs permettent de qualifier les agriculteurs qui ont un bon niveau en terme environnemental. Nous admettons qu'il peut y avoir des effets pervers mais nous pouvons les corriger. Il ne faut surtout pas mettre en place des usines à gaz difficiles à réaliser.

### **Hervé Plagnol**

Avez vous réfléchi à la diversité des exploitations ?

### **Jean-Claude Bévillard**

Une exploitation hors sol ou une exploitation qui pratique deux cultures principales ne passent pas le cap. Il faut aller vers d'autres types d'exploitations que celles spécialisées qui exigent beaucoup d'engrais, de phytos, d'eau, .... C'est déterminant pour notre agriculture. Le défi environnemental ne se résoudra pas en continuant d'importer de l'aliment pour notre élevage.

Pour respecter ces critères, il faut une aide publique car ils prennent en compte des éléments qui dépassent les exploitations. Il s'agit d'engagements à long terme, d'intérêt général, qui concernent l'eau, la qualité du sol, la biodiversité, ...

Plutôt qu'une aide de trésorerie, il faut plutôt instaurer une rémunération environnementale, sans compter l'aspect social. La Pac doit apporter son soutien.

Soit on arrive à réduire les quantités d'intrants sous une forme de contrat avec l'agriculteur, soit, si l'on n'obtient pas ou peu de résultats, on instaure une taxation dissuasive la seule solution. Il suffit de voir les cartes de pollution de l'eau pour constater que la situation s'aggrave.

Mais, dans un premier temps, il faut prôner des objectifs de résultats et faire confiance à l'agriculteur pour trouver des solutions.

\*\*\*\*\*

### **Pascal Maret**

Agriculteurs, municipalités, gestionnaires d'espaces verts, industriels, consommateurs : tous doivent aller vers le même objectif de la réduction de 100 % des pollutions dans les territoires sensibles comme notre bassin qui représente 6 millions d'hectares de SAU. Certains territoires à haute sensibilité environnementale doivent y arriver très vite. Ce n'est pas une volonté des agences de l'eau mais de l'Europe. Il s'agit donc d'un chantier gigantesque, d'un objectif difficile à atteindre. (cf. la Directive cadre européenne sur l'eau qui définit la notion de « bon état des eaux » à atteindre en 2015).

Les 2/3 des surfaces ne peuvent attendre le seuil en 2015. Sur certaines zones, il va falloir retrouver très rapidement la qualité en eau potable. En terme d'écologie, la notion de territoire est fondamentale. On estime entre 500 et 600 le nombre de territoires sur lesquels il va falloir demander un « Label eau », qui impliquera une certification de chaque exploitation.

### **Les étapes de la démarche**

- D'abord identifier les territoires où il y a une altération forte mais pas rédhibitoire.

- Animer la politique environnementale, avec tous les acteurs. A commencer par les collectivités où les élus doivent comprendre leurs responsabilités. Il ne s'agit pas, par exemple, de décider unilatéralement de construire une usine de traitement de l'eau mais de travailler avec les acteurs en amont.

La démarche doit débiter par un diagnostic, pour ensuite élaborer des mesures. Par exemple, des surfaces enherbées que l'on installe le long des cours d'eau, près des zones d'élevages comme les moutons. Cela se développe en Allemagne mais commence à apparaître en France (Eau de Paris).

La conversion à l'agriculture biologique que demandent certains n'est pas forcément une exigence des bassins. Une pratique intensive peut être techniquement bonne. Des aides émanant des Agences de l'eau sont possibles pour aider à protéger l'eau et pourront entrer aussi dans le cadre de la certification HVE.

\*\*\*\*\*

**Guy Vasseur**

Chacune des chambres d'agriculture, réparties sur l'ensemble du territoire, prend en compte l'évolution des attentes en terme environnemental, en mettant encore davantage en avant la démarche agronomique. Nous n'avons pas abandonné la démarche de conseil mais nous devons la renforcer. Nous, agriculteurs, nous n'avons pas à répondre aujourd'hui aux mêmes attentes de production qu'il y a dix ou trente ans. On a pu voir la capacité phénoménale des agriculteurs à s'adapter, à condition que les objectifs soient clairs. Il n'y a pas de réponse unique face à des problématiques différentes, même au sein d'un département.

La certification est une nouvelle perche qui nous est tendue. Il est logique que les chambres répondent à l'Agriculture Raisonnée.

**Hervé Plagnol**

Comment fait-on pour respecter le contrat environnemental ?

**Guy Vasseur**

Posé comme ça, on a l'impression d'une gageure. Au sujet de la réduction des intrants, pourquoi ne pas supprimer les molécules qui posent problème ? Mais il faut en parallèle proposer d'autres solutions. Et nous n'avons pas forcément la réponse. C'est le cas en viticulture où l'on a interdit des produits contre la maladie du bois, ce qui pose un réel problème puisqu'il n'y a pas de solution alternative proposée.

Il y a des comportements que l'on peut qualifier de vertueux, ce que doit percevoir le grand public.

\*\*\*\*\*

**Xavier Beulin**

On nous demande de produire beaucoup, pas cher, propre, sûr et en plus avec une dimension sociale, territoriale et environnementale. Cette équation paraît quasi insoluble. Mais il faut faire confiance à la recherche.

La donne est plus qu'un challenge. C'est une évolution appréhendée par les agriculteurs. Chacun en reconnaît l'importance. Au regard d'une demande sociétale, il faut pouvoir expliquer ce que c'est.

Le leitmotiv, en ce moment, est le pouvoir d'achat. On se demande si on ne dit pas une chose et son contraire en deux mois de temps !

Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

1- La Pac doit être revue face aux grands enjeux. Depuis 92, on la « bidouille » en fonction du contexte du moment. Il faut savoir poser la question de ce que l'on veut pour demain. De plus, il faut y mettre quelques moyens.

2 – En matière de préférence communautaire, si nous sommes partie prenante de cette politique face aux enjeux environnementaux, faisons en sorte qu'au sein de la compétition internationale, on ne joue pas au chat et à la souris. Le ministre demande de réinstaurer une préférence communautaire : chiche ! Mais donnons nous les moyens pour que les niveaux d'exigence soient respectés sur les produits importés.

3 – L'agriculteur a face à lui une multitude de cahiers des charges, volontaires ou contraignants. Mais quel est finalement le bon référentiel auquel il doit se référer ?

Ce que nous proposons :

- Au niveau de l'enregistrement des pratiques, il existe toute une panoplie, d'où la difficulté de transfert de données qu'il faut étudier.

- Une harmonisation communautaire et soutenable. Là aussi existent de nombreux dispositifs de certification.

On se dit dans un marché unique. Il ne faut donc pas qu'il y ait de distorsions en son sein. Il faut une démarche communicable et appréciable par les consommateurs. Une des faiblesses dans l'Agriculture Raisonnée est l'absence de contrepartie financière et de reconnaissance de la démarche. Il est temps, vis-à-vis de Bruxelles, de se reposer la question sur les démarches positives et incitatives alors que nous sommes dans un schéma de contraintes et de pénalités. Espérons que la présidence française permette de booster le marché en avant par rapport à la démarche infantilisante de Bruxelles aujourd'hui. Il faut aussi sortir d'une démarche franco-française. Il faut des dispositifs qui soient reconnus à l'extérieur. Il ne faut pas se singulariser à outrance.

\*\*\*\*\*

## Débat de l'après-midi

### Questions de la salle

Qu'en est-il du problème du découplage des aides ? Comment adapter les outils ? Où met-on la barre ? Comment gérer la complémentarité grandes cultures/élevage ? Et la compétitivité ? Avec l'instauration de l'éco pastille flex-fuel, l'agriculteur ne s'est-il pas fait avoir ?

### Pascal Prot

Il y a un problème de cohérence entre ce que l'on demande aux agriculteurs et ce qu'on leur interdit. Les agriculteurs sont de bonne volonté, à condition de leur proposer des alternatives. Nous demandons tous cette cohérence. Nous nous sommes battus pour une augmentation d'1ct/litre d'éthanol pour lutter contre la concurrence. On ne rompt pas à court terme des aides décidées au départ sur un moyen terme.

### Pascal Maret

Dans le cas des excédents d'azote, le problème se situe au niveau de l'influence des nitrates sur les milieux aquatiques. Même si des analyses montrent la présence de nitrates dans les aliments, leur taux reste en dessous du maximum toléré. Ce taux est souvent lié à la nature des plantes. C'est le cas du taux élevé de nitrates que l'on trouve dans les épinards qui n'est pas dû à l'excès d'azote dans le sol.

Concernant la redevance perçue sur les pesticides, son fruit doit être utilisé pour leur maîtrise.

### Pascal Prot

Nous avons besoin d'une démarche pour revaloriser le métier d'agriculteur. Nous sommes une profession psychologiquement en faiblesse. Alors qu'auparavant on demandait à l'agriculture de nourrir le monde, on l'accuse aujourd'hui de tous les maux.

La motivation provient avant tout à 50 % des gens eux-mêmes. Pour nous, agriculteurs, cela commence par nous réapproprier notre métier.

### Xavier Beulin

Nous sommes entrés dans le Grenelle de l'environnement de manière positive. Cela signifie une certaine confiance pour répondre à ses enjeux. Il y a différentes solutions notamment au niveau de la recherche en matière d'agriculture de précision, de matériel performant. En termes de biotechnologie, il faut arrêter de dire n'importe quoi. On fait le grand écart en permanence. L'agriculture n'est pas une science exacte.

### Jean-Claude Bévillard

Il est évident que si on impose aux agriculteurs des règles de production, il faut les imposer aux produits que l'on importe.

### Question de la salle

Pourquoi Champagne Céréales s'engage dans l'Agriculture Raisonnée alors qu'un autre référentiel se prépare ?

### Pascal Prot

C'est le seul qui existe pour l'instant. Si un nouveau référentiel est créé, nous l'adopterons. En choisissant l'Agriculture Raisonnée, nous ne devons pas beaucoup nous tromper. Elle est aujourd'hui la formule qui nous semble la mieux adaptée à nos structures. Le passage à la certification environnementale sera ensuite d'autant plus facile.

Agriculture Raisonnée ou certification haute valeur environnementale, peu importe ! Ce qui compte, c'est d'apporter la preuve que notre travail est bien fait, que nous respectons l'environnement afin de nous sentir fiers de nos exploitations.

Nous attendons quelque chose de clair et d'unique. Si on a un nom intelligent, logique, on va enfin donner à la société une image d'agriculture professionnelle.

Mais la certification n'est qu'une facette du développement durable.

### Question de la salle

Qu'en est-il de la redevance phyto ?

**Pascal Maret**

Elle devrait permettre, comme je l'ai dit tout à l'heure, de lutter contre les pollutions. Par exemple, en finançant les surfaces enherbées pour accéder à la Haute valeur environnementale de l'eau. Voyez les entrepreneurs des territoires. Ils sont des professionnels avec des contraintes obligatoires, contraintes qu'ils peuvent transformer en atouts. La question est de simplifier et d'uniformiser ces contraintes.

**Guy Vasseur**

La redevance est une obligation. Si son application est simple pour l'agriculteur, ce sera plus facile à communiquer à l'extérieur. Il y a d'autres chartes, comme Agri Confiance. Elles doivent se retrouver dans la future certification.

**Question de la salle**

La réduction des intrants est-elle compatible avec la nécessité de produire plus ?

**Christiane Lambert**

Il faut que tout le monde cesse de croire que c'est impossible. Produire plus avec moins, c'est possible. Des coopératives comme Champagne céréales, Terreos, Terrena ou Valfrance le prouvent. Et la solution ne passe pas que par le bio. La certification est un moyen d'être plus performant, tant sur les aspects environnementaux, qu'économiques : la rigueur amène de l'efficacité et de la fierté.

**Bernard Guidez**

L'environnement n'est pas un ennemi mais un nouvel allié de la performance économique.

\*\*\*\*\*

## Conclusion

### Discours de Bernard Guidez Président de Farre

#### *Texte intégral*

Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs,  
Mes chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous dire combien je suis heureux de vous retrouver pour ces 11<sup>e</sup> rencontres Farre de l'agriculture raisonnée.  
Comme chaque année, vous êtes venus nombreux pour participer à nos débats et pour partager une certaine idée du progrès en agriculture.

Farre, faut-il le rappeler, est une organisation jeune qui n'a que 14 ans d'existence et dont les propositions n'ont d'autre ambition que de tirer vers le haut notre profession et surtout d'être un trait d'union avec l'ensemble de la société.

Notre spécificité, c'est en effet notre culture du changement pour le progrès, notre réseau de fermes de rencontre et la conviction de ses membres que rien ne se construit sans confrontations préalables d'idées.

C'est ce qui nous a amené depuis plusieurs années à privilégier deux axes de travail pour favoriser le développement de l'agriculture raisonnée :

- D'abord, tout faire pour que les agriculteurs qui font certifier leur exploitation témoignent de la conviction que l'environnement n'est pas un ennemi mais bien **le nouvel allié de leur performance économique**.
- Deuxièmement, considérer que la certification des exploitations n'est pas une fin en soi mais un outil nécessaire pour **qu'un processus d'amélioration et d'innovation continu s'enclenche dans chaque exploitation**.

Dans le cadre des travaux du Grenelle de l'environnement, la certification des exploitations est apparue comme une voie privilégiée pour développer production et consommation durables. Farre s'en félicite et entend être force de propositions pour contribuer à la mise en place d'une politique agricole qui fera des agriculteurs non seulement les gestionnaires de la production mais aussi des gestionnaires des écosystèmes.

-----

**La première contribution** que nous pouvons faire est celle de la communication pour assumer ce rôle de trait d'union, de passeurs d'idées avec la société, dont je viens de parler.

Au fil des ans, cette mission nous apparaît de plus en plus importante tant les bouleversements socio économiques qui traversent notre secteur, s'enchevêtrent à une vitesse grandissante et brouillent notre image. Ils ne facilitent pas la lisibilité et la compréhension de notre métier mais nous conduisent au contraire à subir, comme nous l'avons vu au Grenelle de l'environnement, un rôle de bouc émissaire dont nous avons du mal à nous extraire

Or, comme nous venons encore de le constater ces derniers jours avec la décision sur le maïs MON 810, la bataille de la communication est stratégique ; elle conditionne pour partie, les missions qui nous seront dévolues dans l'avenir.

Pour contrer les critiques de plus en plus nombreuses et pour peser sur les décisions à venir, nous avons acquis une conviction immarcescible : rien ne remplacera le témoignage de l'agriculteur, qui en tant qu'acteur économique et gestionnaire de l'espace, reste le « prescripteur » le plus crédible pour convaincre et expliquer le sens de nos métiers et de nos pratiques.



Voilà pourquoi à Farre, nous avons mis en place une démarche de spécialisation de notre réseau d'agriculteurs sur les thématiques les plus sensibles. Ces réseaux poursuivent trois objectifs :

- Tout d'abord, être un espace **d'échanges et de progrès** avec la volonté de transférer les informations auprès des autres agriculteurs au sein de la profession.
- Ensuite un espace **de communication** car les exploitations sont sollicitées pour des actions de sensibilisation auprès du public agricole et non agricole
- Enfin un espace **d'expérimentation**, notamment pour le réseau biodiversité, puisqu'il permet la rencontre des experts pointus, des entomologistes, des scientifiques avec les agriculteurs.

**Quatre réseaux fonctionnent à l'heure actuelle :**

Le premier concerne les bonnes pratiques de protection des cultures avec les entreprises de protection des plantes. Ce réseau qui mobilise 30 agriculteurs s'est réuni encore la semaine dernière et a produit un document « Et si on parlait des phytos » qui est à la disposition de tous les agriculteurs certifiés et qui mériterait d'être dans chaque exploitation car il constitue un argumentaire remarquable pour que l'agriculteur puisse expliquer comment et pourquoi il soigne ses plantes.

Le deuxième réseau porte sur la biodiversité. Il est géré avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Il regroupe près de 150 exploitations de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, du réseau d'Agriculture Durable et de Farre. Il a pour objectif de trouver à l'échelle de l'exploitation, des méthodes simples à adopter pour préserver la biodiversité. Le séminaire de travail qui s'est déroulé le 22 novembre dernier a montré que des plans d'actions étaient réalisables et que la biodiversité pouvait constituer un nouveau facteur de production de l'exploitation agricole.

Le troisième réseau concerne la santé et la sécurité au travail avec la Mutualité Sociale agricole. Il offre aux agriculteurs la possibilité de mieux gérer la notion de risque sur leur exploitation et de proposer des améliorations tangibles en matière de sécurité et d'ergonomie au poste de travail.

Enfin le quatrième réseau porte sur la contribution du machinisme pour l'environnement. Conduit avec nos amis du Sygma, il vise à démontrer que le machinisme a fait de nombreux progrès pour faciliter les conditions de travail de l'agriculteur mais également intègre de plus en plus l'environnement dans ses process de fabrication.

Ces quatre « laboratoires d'idées » nous permettent de disposer d'agriculteurs formés à la communication avec une base technique solide et une argumentation compréhensible pour le plus grand nombre. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été fortement sollicités par les médias au moment du Grenelle de l'Environnement. Nous pouvons aussi nous féliciter qu'une quinzaine d'agriculteurs Farre participeront à l'animation de la plate-forme de l'Odyssée végétale au prochain salon de l'agriculture dans le cadre du partenariat avec Passion Céréales que nous allons mettre en place cette semaine.

-----

**La seconde contribution** que peut apporter notre association concerne l'évolution de la politique agricole elle-même. Celle-ci passe, qu'on le veuille ou non, par une intégration croissante de l'environnement dans notre acte de production.

En la matière, Farre a souvent été avant-gardiste et les agriculteurs de notre réseau des précurseurs pour faire de l'environnement, une nouvelle opportunité de développement. Nous avons donc une légitimité pour faire des propositions et participer à cette réflexion.

Il y a aujourd'hui consensus -alors que l'agriculture était auparavant souvent jugée ringarde- pour considérer qu'elle est au cœur des préoccupations du moment.

Ainsi, partout dans le monde, s'installe une nouvelle équation en termes de besoins alimentaires, de besoins en terres, de rareté économique et de nouvelles technologies qui débouche sur une nécessaire mutation.

**Quatre variables caractérisent cette nouvelle équation :**

- **La première est d'ordre quantitatif : il faut produire plus !**

Les chiffres sont connus : pour faire face à l'augmentation de la population d'ici 2050 et à la raréfaction des terres disponibles, nous n'avons pas d'autres choix que de produire plus, puisqu'il faudra multiplier la production alimentaire mondiale par deux.

Sur le plan agricole, il faut donc sortir de la schizophrénie actuelle dans laquelle s'enferme le gouvernement en tergiversant entre les contraintes du tandem Borloo - Kosiusko Morizet et les mesures favorisant la croissance de la commission Attali.

Non ! La solution ne passe pas par une sanctuarisation de l'environnement au détriment de la production mais bien par un travail d'identification et de réduction des impacts sur l'environnement.

Or, grâce à l'observation, grâce à l'approche systémique et l'enregistrement précis des pratiques, l'agriculture raisonnée apporte des solutions concrètes à l'agriculteur pour produire davantage, tout en minimisant les conséquences de ses pratiques sur l'environnement.

- La deuxième variable est d'ordre qualitative : **il faut non seulement produire plus mais il faut aussi produire mieux** car les consommateurs souhaitent également bénéficier d'une alimentation abondante et d'une confiance absolue dans ce qu'ils achètent.

L'agriculture française et européenne dispose, de ce point de vue, de sérieux atouts grâce aux cahiers des charges de production, grâce à l'agriculture biologique et l'agriculture raisonnée.

Mais il n'en reste pas moins qu'une démarche de certification au niveau de l'ensemble des pratiques de l'exploitation devra être généralisée si l'Europe veut se différencier et mettre en avant une préférence communautaire par rapport aux grands ensembles agricoles mondiaux.

- La troisième variable se situe dans le prolongement direct de l'acte de production : **il faut produire plus et mieux mais il faut aussi produire autrement et autre chose.**

La société nous demande en effet non seulement de réduire nos impacts sur l'environnement mais en même temps de produire des services écologiques.

Là encore, l'expérience que nous avons avec les agriculteurs qui pratiquent l'agriculture raisonnée nous permet de disposer d'un grand nombre d'initiatives innovantes et réussies. Le fait d'observer systématiquement, d'enregistrer, de se former amène très vite les agriculteurs à dépasser le simple respect du référentiel en considérant l'environnement comme une nouvelle opportunité de leur acte de production.

Qu'il s'agisse d'aménagements en faveur de la biodiversité comme l'a très bien démontré M. Van Helden, d'actions visant à séquestrer le carbone ou de production de biomasse, les expériences sont nombreuses et méritent là aussi d'être prises en considération.

- Enfin, la dernière variable est **la nécessaire adaptation au changement climatique**. A plus ou moins brève échéance, notre climat devrait connaître une évolution vers un climat de type méditerranéen : moins de pluie, précipitations plus violentes, ruissellements, périodes de sécheresse plus longues et intenses, migration d'espèces. L'adaptation à ce changement suppose un effort tout à fait considérable pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et favoriser le stockage du carbone mais notre secteur demeure de ce point de vue celui qui est le plus efficace en terme de séquestration grâce à la photosynthèse.

-----

**La dernière contribution** dont je veux vous parler aujourd'hui concerne, bien sûr, le **projet de certification des exploitations à Haute Valeur Environnementale**.

Proposé dans le cadre du Grenelle de l'environnement puis repris par le ministre de l'Agriculture dans le cadre des Assises, Farre se réjouit qu'un tel dispositif fasse enfin l'objet d'une réflexion approfondie.

Contrairement à certaines organisations, nous pensons que, face aux exigences publiques de plus en plus fortes en matière de santé, de sécurité alimentaire, de respect de l'environnement, le secteur agricole ne peut pas rester dans une attitude défensive et se contenter de contrer la montée en puissance de la réglementation environnementale européenne.

Nous devons au contraire tirer les leçons du Grenelle où notre incapacité à apporter des chiffres, des preuves tangibles sur l'amélioration de nos pratiques, a joué en notre défaveur. Ne serait-ce que pour cette raison, nous devons soutenir cette proposition de certification qui est la seule manière de faire reconnaître que nous évoluons dans le bon sens.

Mais ce soutien ne constitue pas un chèque en blanc pour la mise en place d'un nouveau dispositif qui ne tienne pas compte de l'existant.

Car en la matière, nous ne partons pas de rien, avec l'agriculture raisonnée qui intègre l'ensemble de la conditionnalité, la France est le seul pays à avoir un dispositif volontaire et officiel de certification depuis 2004. Une Commission nationale de l'agriculture raisonnée fonctionne et 16 organismes certificateurs sont agréés sur l'ensemble du territoire.

Je profite donc de la présence de M. Pierre Eric Rosenberg qui est chargé de coordonner l'élaboration du dispositif HVE, pour lui indiquer que Farre apportera tout son concours pour, d'une part tirer les enseignements de l'agriculture raisonnée, et d'autre part pour avancer des propositions pour construire le nouveau dispositif. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de notre Conseil Scientifique qui, sous la houlette de Gilles Lemaire a d'ores et déjà fait un travail d'approfondissement du référentiel sur les thèmes biodiversité et énergie.

**Sur ce bilan de l'agriculture raisonnée**, je veux être clair et ne pas éluder les raisons pour lesquelles seulement 3000 agriculteurs se sont engagés dans une telle démarche.

**La première raison** tient au fait que l'agriculture raisonnée est arrivée au pire moment du calendrier chez les agriculteurs et est venue se télescoper avec la mise en place de la conditionnalité PAC. Concentrés sur le respect strict de la réglementation et le risque de remise en cause potentielle de leurs aides, les agriculteurs se sont désintéressés de cette démarche volontaire. Il faut d'ailleurs noter que cette remise à niveau réglementaire est positive ; elle n'est pas du temps perdu car elle positionne les agriculteurs sur des démarches qualité plus exigeantes.

**La deuxième raison** tient à l'absence de progressivité du dispositif et au caractère exclusif du référentiel (tout ou rien) qui dramatise le passage de l'audit. Enfin l'absence de soutien des principales organisations professionnelles, économiques (certaines ont évolué positivement ces derniers mois) mais aussi des pouvoirs publics a contribué à présenter l'audit comme un dispositif élitiste réservé à une minorité de militants.

Il faut donc absolument tenir compte de ces remarques pour corriger ce qui peut l'être et amplifier la voie tracée par l'agriculture raisonnée. Pour que le dispositif fonctionne et attire un maximum d'agriculteurs, il faut tout d'abord concevoir le dispositif HVE comme une démarche fédératrice qui supprime les doublons, qui harmonise et capitalise les efforts déjà réalisés par les agriculteurs dans des démarches produits ou filières.

De même, la proposition d'instaurer une certification en trois niveaux est une bonne approche car elle permet de tenir compte de la situation de chaque exploitation afin qu'ils s'engagent à leur rythme.

**Par contre, de nombreuses questions restent en suspens pour ce qui concerne l'articulation entre l'agriculture raisonnée et le nouveau dispositif HVE :**

- Une nouvelle instance sera-t-elle créée ou bien la composition de la CNAR sera-t-elle modifiée ?
- Y aura-t-il un référentiel national ou des spécificités régionales tout en sachant que toute spécificité régionale ne facilitera pas les règles d'un étiquetage clair et lisible.

Il est impératif que les agriculteurs engagés dans l'agriculture raisonnée puissent bénéficier d'une reconnaissance simplifiée pour rentrer dans le dispositif HVE. L'expérience nous enseigne que le diable se cache dans le détail.

Cette articulation est d'autant plus nécessaire que les organisations économiques et notamment certaines coopératives, et non des moindres, comme Champagne Céréales, Terrena se sont lancées dans un processus de certification en agriculture raisonnée. Il ne faudrait pas que cet engagement massif soit pénalisé par un dispositif de reconnaissance mutuel compliqué et tatillon.

Enfin, nous autres Français devons désormais avoir un réflexe plus européen et ne pas créer une « usine à gaz » franco-française qui créerait des distorsions par rapport à nos collègues européens. Le travail que nous menons avec notre association européenne EISA pourrait de ce point de vue être très utile pour éviter un tel risque.

**Je ne voudrais pas terminer sans vous faire part de deux récentes satisfactions.**

**La première** pour signaler à ceux qui ne le sauraient pas que nous sommes de nouveau reconnus comme association environnementale à la suite de la décision du tribunal, dans notre différent avec

trois associations environnementalistes. Il est vrai qu'il y a eu moins de reprises par la presse que lors de notre retrait. Comme quoi le positif n'intéresse pas autant que le négatif.

**La deuxième** vient renforcer notre argumentation en faveur du développement de la qualification des exploitations. En effet, la commission européenne vient d'accepter le principe de simplification et de réduction des contrôles de conditionnalité dès qu'il y a participation des agriculteurs à un système de certification. Ceci est une reconnaissance de la minimisation des risques environnementaux dans ces exploitations.

**Pour conclure**, je vous demande d'imaginer un funambule sur un fil. Croyez-vous qu'il soit à l'équilibre ? La réponse est clairement : non ! Il n'est pas à l'équilibre, mais il passe par l'équilibre car il corrige en permanence à l'aide de son balancier. S'il corrige brutalement, il risque de chuter. Il doit donc corriger souvent et avec délicatesse pour maintenir sa trajectoire. De même, entre l'économie et l'écologie, nous devons par petites touches, modifier nos pratiques d'exploitations pour tenir l'équilibre entre l'exigence des marchés et la nouvelle donne environnementale.

Il faut savoir prendre des risques et se remettre sans cesse en question afin de progresser car comme disait André Gide « l'état d'équilibre n'est beau que sur la corde raide; assis par terre, il n'a plus rien de glorieux ».

Je vous remercie

## **Discours de Michel Barnier Ministre de l'Agriculture et de la Pêche**

### ***Texte intégral***

Bonjour à chacune et chacun d'entre vous,

Merci à Bernard Guidez, président de Farre, de me permettre de vous dire quelques mots par le truchement de cette caméra parce qu'aujourd'hui même, toute la journée se tient à Bruxelles, comme chaque mois, le Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche. C'est d'ailleurs une journée importante, le début d'une semaine importante, puisque tout au long de ces jours nous allons animer à Bruxelles une semaine européenne du ministère français de l'agriculture et de la pêche. Néanmoins, je suis très heureux de vous dire ces quelques mots à l'occasion de cette journée de travail de Farre, le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.

La première qui m'a parlé et m'a sensibilisé à ce défi de l'agriculture raisonnée, c'est Christiane Lambert et je suis heureux de saluer toutes celles et tous ceux qui, dans la foulée, ont animé cet objectif, cette exigence d'une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Heureux de saluer aussi tous ceux qui ont participé à votre journée de travail : le président Xavier Beulin, naturellement Jean-Claude Béveillard, secrétaire national de France nature environnement, et beaucoup d'autres intervenants qui ont apporté, ou leur expertise, ou leur conseil ou des propositions à cette grande exigence.

Pourquoi je suis heureux de vous dire ces quelques mots aujourd'hui ? C'est parce que je crois que ce que vous faites est important dans le mouvement général où nous sommes. Nous sommes à une nouvelle époque pour l'agriculture où nous avons davantage de raison d'optimisme ou de confiance, même s'il y a ici et là beaucoup de crises économiques, ou beaucoup de difficultés (je pense à la crise du porc ou la crise sanitaire avec la fièvre catarrhale ovine). Néanmoins, on voit bien dans le monde où nous sommes, avec une demande alimentaire très forte, l'exigence de la diversification énergétique, qu'il y a des raisons pour produire plus et pour produire mieux. En même temps, ce que j'appelle cet actif stratégique que constitue l'économie agricole, que nous devons consolider, et en France et en Europe, se trouve au cœur de quelques grandes exigences de la société : d'une part celle de l'alimentation, de la nutrition (à travers des produits diversifiés, sûrs, sécurisés) et d'autre part le défi du développement durable qui veut que nous défendions tous ensemble un certain nombre de politiques ou d'attitudes pour lutter contre le réchauffement climatique.

Dans ce triple défi, économique, alimentaire, écologique, il y a une vraie place pour la démarche qui est la vôtre, et je dirais même une vraie nécessité. C'est d'ailleurs pour cette raison là que, avec l'ensemble des dirigeants agricoles qui ont participé à vos travaux, et d'autres, nous nous sommes engagés aussi volontairement et aussi sincèrement, sans états d'âmes, dans le grand rendez-vous du Grenelle de l'environnement. Ce n'est pas fini, il y a des problèmes, il y a des difficultés parfois des incompréhensions (je pense au dossier des OGM). Mais nous avons bien fait, et les dirigeants agricoles dans leur diversité, et le ministère de l'Agriculture d'être présents dans ce Grenelle pour que dans la première étape qui s'est conclue il y a quelques semaines, le succès ou le résultat soit acquis avec l'agriculture et les agriculteurs, pas sans eux ou contre eux.

Quand je parle de démarche volontaire, j'évoque naturellement l'engagement qui a été celui de toutes mes équipes en faveur d'un certain nombre de plans et de propositions que nous avons mis sur la table du Grenelle. Cela a été le cas du plan pour le développement de l'agriculture bio. Cela a été le cas du plan pour la performance énergétique des exploitations agricoles. Cela a été le plan phyto pour réduire, autant que nous le pourrons, et aussi vite que nous le pourrons, en tout cas de moitié l'usage des produits phytosanitaires dans les 10 ans qui viennent, entre 2008 et 2018.

Et puis une autre proposition qui rejoint votre propre travail qui est celle de la certification des exploitations agricoles. Je sais l'intérêt que vous portez à cette démarche. Vous en avez été, d'une certaine manière, les pionniers. Et c'est aussi pourquoi nos préoccupations se rejoignent. Cette certification des exploitations répond à une demande qui est adressée à l'agriculture. C'est un moyen de montrer, de démontrer ou de prouver ce qui a été déjà fait sans attendre quelquefois les

enseignements du Grenelle. Au moment où nous avons élaboré cette proposition, nous avons naturellement tenu compte de ce qui se fait déjà, j'y reviendrai dans un instant.

On a engagé sur cette idée de la certification des exploitations agricoles une très vaste consultation : un comité opérationnel présidé par Pierre-Eric Rosenberg a été mis en place. Les ingénieurs du ministère et d'autres participent à ce travail, qui est à la fois politique au sens noble du terme, mais aussi précis, techniques, et exige des compétences particulières. Cette consultation va se dérouler jusqu'à la fin du mois de février.

Pour réussir, il faut un certain nombre de conditions, en tout cas, un certain état d'esprit. Je pense que cette démarche soit simple et pédagogique. En partant de bilans peu nombreux et précis sur l'eau, sur l'énergie, sur les phytos, sur les engrais, sur la biodiversité, sur l'exigence sanitaire. Voilà quelques postes que l'on doit identifier dans la mise en place de ce bilan et de cette certification. Je pense aussi qu'il faut une lisibilité interne et externe. Je disais simple, ne bâtissons pas je ne sais qu'elle usine à gaz.

Troisième condition pour réussir : la progressivité. Il faut que tout exploitant, volontaire pour s'engager dans cette démarche de certification, entre progressivement dans la démarche avec des étapes, plusieurs niveaux, le dernier niveau étant naturellement la Haute Valeur Environnementale.

Et puis enfin, je sais que vous y tenez, et j'y tiens aussi, la reconnaissance mutuelle : que l'on prenne en compte, que l'on s'appuie, que l'on valorise ce qui a déjà été fait. Je pense naturellement à l'agriculture raisonnée ou aux chartes de bonnes pratiques. Il ne faut pas effacer ou oublier ce qui a été fait, et bien fait mais le mettre ensemble, le mettre en valeur.

C'est aussi le message que je voulais vous dire : pour réussir un tel défi de la certification environnementale pour les exploitations agricoles françaises, et même les exploitations de pêche, il faut des conditions, une sorte de cahier des charges. Il faut une volonté de la part des agriculteurs et elle peut être soutenue et encouragée par des journées comme les vôtres et le soutien du ministre de l'Agriculture. Il faut aussi, je pense, mutualiser les efforts, les idées, les démarches : leur donner plus de force en les mettant ensemble. De ce point de vue, un coup de chapeau que je veux donner à Champagne Céréales et au président Pascal Prot parce que vous avez à l'échelle de cette organisation, de cette entreprise, déjà mutualisé les efforts et engagé en très grand nombre des démarches individuelles mais en les mettant ensemble.

Voilà ce que je voulais vous dire au terme de ces quelques mots comme un signal d'encouragement extrêmement fort et personnel. Cela fait longtemps que je suis ces efforts. C'est vrai qu'ils ont été difficiles, qu'il n'a pas toujours été évident de les faire partager dans l'ensemble de l'agriculture. Je pense qu'il y a entre l'agriculture bio d'un côté et le productivisme que l'on a beaucoup connu dans notre pays et en Europe de l'autre, il y a un immense champ qui est celui de l'agriculture durable au cœur duquel se trouve une démarche comme l'agriculture raisonnée, et au cœur duquel se trouve, naturellement pour l'ensemble de l'agriculture française, cette idée, cette ambition de la certification.

Merci à tous de votre attention.

Synthèse des 11<sup>e</sup> rencontres FARRE de l'agriculture raisonnée  
Paris - 21 janvier 2008

© FARRE 2008

Réalisation :



E-mail : [infos@terre-ecos.com](mailto:infos@terre-ecos.com)

[www.terre-ecos.com](http://www.terre-ecos.com)